

L'enseignement de la traduction à vue à des apprenants de FLE: Teaching of sight translation to French Foreign Language learners

A B S T R A C T Contrary to the communication process in their first and second languages, students who try to speak a foreign language such as French tend to attempt a literal transfer of their various languages to compensate for insufficient language knowledge and intuition. This is a highly inefficient communication strategy which can be detrimental to language performance, resulting in an imperfect reflection of students' actual knowledge of language. The problem does not lie in the fact that they translate mentally before speaking, but that they tend to translate literally. Whereas the pedagogical or linguistic translation generally practised in the language class encourages literal transcoding, an interpretive translation approach enables to re-express the meaning of the original text. Such a professional translation approach should be applied to translation in the language class, notably through the technique of sight translation, in order to teach students to avoid a literal reproduction of their reference languages, whether they translate verbally or mentally.

Keywords: Professional translation, interpretative approach, linguistic approach, deverbalisation, mental translation, didactics of French as a foreign language, communicative competence, reference language interference.

Mots-clés: Traduction professionnelle, approche interprétative, approche linguistique, déverbalisation, traduction mentale, didactique du FLE, compétence de communication, interférence des langues de référence.

L'enseignement de la traduction à vue à des apprenants de FLE

L'enseignement de la traduction a connu plusieurs évolutions au cours de l'histoire de la didactique des langues étrangères et la place qu'il convient d'y accorder en cours de Français

Langue Etrangère est encore loin de faire l'unanimité aujourd'hui. Néanmoins, la traduction constitue un moyen de perfectionnement linguistique hautement rentable en cours de FLE et la pratique de la traduction à vue vers le français permet aux apprenants de s'exprimer à l'oral en langue étrangère sur des sujets qu'ils connaissent. Cette activité de traduction à des fins pédagogiques vise en premier lieu des apprenants de niveau intermédiaire (à partir du niveau A2/B1 selon les niveaux définis par le *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Conseil de l'Europe 2001) dans l'enseignement supérieur¹. L'objectif recherché n'est pas de former des traducteurs professionnels, mais d'accélérer la progression des étudiants de français en ce qui concerne leur compétence de communication. Or, pour ce faire, un certain nombre de conditions doivent être réunies, dont la plus importante est que la traduction pratiquée s'inscrive dans une approche interprétative de la traduction, c'est-à-dire une approche axée sur le sens. Dans cet article, nous allons tenter d'exposer les mérites d'une introduction de cette forme de traduction professionnelle dans la didactique du FLE, avant de nous pencher sur la technique que nous estimons la plus efficace pour enseigner la traduction interprétative en cours de FLE, à savoir la traduction à vue.

La *théorie interprétative* a été élaborée dans les années 1960 par Danica Seleskovitch². Initialement réservée à la formation des interprètes, cette approche a fini par s'étendre à l'enseignement de la traduction écrite, notamment grâce à la participation de Marianne Lederer³. D'ailleurs, pour Seleskovitch, la même théorie devrait être valable pour la traduction écrite et la traduction orale, car même si le résultat de ces deux types de traduction est différent (à savoir un texte à lire et à relire pour la traduction écrite et, pour l'interprétation, un texte oral délivré en temps réel et destiné à l'écoute unique), le processus mental mis en jeu est analogue (Seleskovitch 1991: 298). Seleskovitch a justement formulé sa *théorie interprétative de la traduction* autour de ce processus de *déverbalisation*, terme qui décrit l'opération cognitive de l'interprète et sa capacité à faire abstraction de la forme de la langue source pour se concentrer sur le sens global. Dans la pratique, ce processus est bien entendu essentiel pour traduire de manière fidèle, mais il se fait aussi instinctivement si l'on traduit de manière intelligente. Pour autant, la communication du sens n'est nullement l'apanage des interprètes et des traducteurs professionnels. Par le biais de la traduction à vue vers le français, les étudiants en langue peuvent apprendre à effectuer les deux opérations que constitue la déverbalisation, à savoir une compréhension et une réexpression. Ensuite, dans des situations autres que des cours, ils seront en mesure d'appliquer la même traduction du sens quand ils traduiront mentalement avant de s'exprimer.

Cette approche interprétative a permis à la traduction de sortir du domaine de la linguistique structurale pour entrer dans celui de la communication, changement comparable à celui qui s'est opéré dans le domaine de la didactique des langues grâce à l'entrée en vigueur de l'approche communicative. Pourtant, la traduction interprétative n'a pas été prônée dans la didactique du FLE au cours du siècle dernier. Entre la méthode traditionnelle, qui se servait de la traduction pour enseigner la grammaire et le lexique, et l'abandon total de la traduction, une traduction dite *linguistique*⁴ s'est installée dans les cours de langue à la fin des années 1950. L'engouement qui régnait autour de la linguistique contrastive a favorisé l'élaboration des méthodes comparatives destinées à l'enseignement de la traduction dont l'œuvre phare, intitulée *Stylistique comparée du français et de l'anglais; méthode de traduction* de J.-P. Vinay et J. Darbelnet, a vu le jour en 1958. Qualifiant leur ouvrage de « méthode de traduction », ces auteurs ne font aucun mystère

de l'ambition de cette publication et Vinay lui-même estime que « La SC [Stylistique Comparée] est essentielle pour l'enseignement et la pratique de la traduction » (Vinay 1983: 426). Or, une formation de traduction professionnalisante ne peut pas être fondée sur ce que Darbelnet qualifie de « linguistique différentielle au service de la traduction » (Darbelnet 1969: 135), elle doit se préoccuper du sens global des énoncés, sens qui, contrairement à la signification des mots hors contexte, ne ressort pas des glossaires ou des dictionnaires, mais de l'usage des langues.

La *Stylistique comparée* a fait couler beaucoup d'encre et d'autres ouvrages comparatifs très ambitieux ont vu le jour depuis⁵. Certes, ils apportent des analyses contrastives remarquables entre l'anglais et le français, mais malgré leurs prétentions affichées, il ne peut y avoir de doute sur leur absence de légitimité en tant que méthode de traduction, que ce soit en cours de traduction spécialisée ou à des fins de perfectionnement linguistique en cours de langue étrangère. Il est vrai qu'une étude comparative pousse à une réflexion lexicale, grammaticale et stylistique entre autres, mais cette étude doit être menée avec circonspection. Surtout au début de l'apprentissage, elle représente un réel risque pour l'apprenant de FLE car elle favorise le développement de mauvais réflexes au détriment du sens.

C'est donc à juste titre que les traducteurs professionnels manifestent un certain scepticisme vis-à-vis de la traduction dite *pédagogique* utilisée dans l'enseignement des langues étrangères. Souvent réduit à un simple transcodage, ce type de traduction est en effet très propice aux interférences linguistiques. Les dissertations que nous recevons quotidiennement en tant qu'enseignants témoignent de la mauvaise conception de la traduction qui s'est forgée chez certains apprenants soumis par le passé à des cours de thème, qualifié par C. Durieux de « thème grammatical » (Durieux 2005: 39) dont le but principal est d'inculquer du vocabulaire ou des règles grammaticales. Cet auteur souligne cette conception communément admise à propos de la traduction en cours de langue qui réduit « la langue à un code linguistique » et selon laquelle « la traduction consiste à le convertir en un autre code linguistique » (*Ibid.*: 37). Ces étudiants croyaient traduire pour de vrai alors que, dans ces cours, leur démarche se limitait en règle générale à des manipulations linguistiques hors contexte et dénuées de sens. Il en découle une seconde conception erronée de la traduction selon laquelle il suffirait d'avoir un dictionnaire pour traduire d'une langue vers une autre, ce que prouve d'ailleurs l'utilisation intempestive du dictionnaire bilingue que nous, en tant qu'enseignants, constatons trop souvent en lisant les copies de nos étudiants. Combien d'étudiants parviennent vraiment à se servir des dictionnaires à bon escient pour vérifier un mot ou une expression et non pas pour traduire une formulation anglaise qui existe en français uniquement dans leur tête ? Très peu, en réalité. Or, étant donné que les étudiants (et certains enseignants) ont tendance à confondre traduction – la vraie – et comparaison des langues et qu'ils s'obstinent à écarter le sens au profit de la forme dès qu'il s'agit de pratiquer une soi-disant traduction, ne serait-il pas plus prudent d'éviter tout exercice de traduction sous prétexte que l'on risque d'amplifier cette fausse conception et de renforcer les mauvais réflexes ?

Ce serait négliger un excellent moyen d'améliorer la performance des apprenants. Au lieu d'abandonner toute traduction et d'appliquer la méthode directe à la lettre pour éviter toute référence à la langue maternelle, la pratique de la traduction du sens en cours de langue est bénéfique à plusieurs égards et elle est essentielle pour deux raisons majeures: d'une part, le fait de se servir d'une langue mieux maîtrisée comme tremplin au moment de l'expression est

un réflexe tout à fait naturel. Même si l'enseignant évite de faire explicitement référence à leurs langues respectives, les étudiants ont tendance à traduire mentalement depuis cette langue vers le français avant de s'exprimer, traduction qui risque de ressembler à une traduction directe de cette langue s'ils ne se sont pas auparavant entraînés à la traduction du sens. D'autre part, la traduction est l'une des meilleures méthodes pour apprendre à communiquer un sens précis. En effet, le contenu du message étant imposé par le texte source, l'apprenant est obligé de lui accorder la priorité et de partir de ce sens déverbalisé pour retrouver la forme. Ainsi, la traduction ne ressemble plus à un transfert formel, mais à une reformulation du sens dans la langue étrangère. Contrairement à ceux qui croient qu'il faut éviter les exercices de traduction en cours de langue sous peine d'augmenter les interférences avec les autres langues, nous sommes convaincus que cette confrontation est entièrement bénéfique. L'étudiant qui aura appris à éviter de transcoder sa langue lors des exercices de traduction explicites vers le français, rejettera naturellement une traduction littérale quand il traduira mentalement avant de s'exprimer normalement vers le français.

Le problème n'est donc pas tant que l'étudiant est tenté de traduire depuis sa propre langue, mais il réside plutôt dans le fait qu'il s'obstine à traduire de manière purement formelle. Un tel transfert d'un système vers un autre constitue non seulement une stratégie de communication inefficace, mais il laisse la porte ouverte à toutes sortes d'interférences quand l'étudiant tente de compenser ses lacunes en s'appuyant sur sa langue maternelle ou sur l'anglais, qui constitue souvent la principale langue de référence des apprenants dans le contexte sud-africain. Cette fâcheuse habitude de transcodage, aussi bien lexical que syntaxique, dénature l'expression en français et constitue précisément l'obstacle majeur à une meilleure expression. Les étudiants d'un niveau linguistique élevé sont eux-mêmes tellement influencés par les langues qui leur servent de référence que leurs énoncés abondent parfois en interférences et leur performance ne reflète pas leurs véritables capacités linguistiques.

Ce n'est donc pas la pratique de la traduction en elle-même qui doit être remise en cause, mais une utilisation de la traduction qui va à l'encontre de l'objectif communicatif. Pour remédier à ce problème de reproduction formelle, le moyen le plus efficace est de confronter volontairement les étudiants à une situation où la tentation de recourir à ces transcodages est accrue, de sorte qu'ils apprennent à résister à cette tentation. Puisque nous ne saurions interdire aux apprenants de traduire mentalement, il faut impérativement leur apprendre à traduire de manière professionnelle, c'est-à-dire sans copier la forme de la langue source, afin d'éviter qu'une traduction littérale s'installe au moment de l'expression normale à l'oral ou à l'écrit. Bien entendu, cela ne veut pas dire qu'il faut systématiquement tout traduire en cours. Au contraire, dès un niveau précoce l'apprenant doit apprendre à se passer d'une traduction explicite pour chaque nouveau mot ou tournure qu'il rencontre et à faire lui-même le rapprochement entre le nouveau signe acoustique ou graphique et le concept qu'il connaît déjà. Ainsi, avant même de commencer l'enseignement de la traduction à vue, les apprenants peuvent être initiés à cette approche de la traduction par des équivalences de sens.

Ce qu'il convient d'entendre par approche professionnelle de la traduction

La traduction professionnelle digne de ce nom sous-entend une conception interprétative et fonctionnelle de la traduction. L'approche interprétative a fait le succès de nombreux interprètes

et traducteurs professionnels et elle a été largement adoptée par la majorité des prestigieux instituts d'interprétation de conférence et de traduction professionnelle de par le monde, bien que ce soit dans son pays d'origine, la France, et notamment autour du *groupe de l'ESIT*⁶, qu'elle a connu le plus grand succès. Elle ne s'éloigne d'ailleurs pas de l'approche fonctionnelle qui elle a fait de nombreux adeptes chez les professionnels anglophones et germanophones, notamment grâce à l'élaboration par K. Reiss et H.-J. Vermeer (1984) de la fameuse Skopostheorie⁷ dans les années 1970 en Allemagne.

La théorie interprétative porte aussi bien son nom de *théorie du sens*, étant donné qu'elle repose sur la distinction entre le sens linguistique et le sens non verbal, c'est-à-dire le sens déverbalisé. Née de la pratique de l'activité interprétative, elle propose une approche de la langue qui peut être directement mise en pratique dans la communication quotidienne, contrairement à l'approche linguistique qui, elle, se limite à une étude analytique au niveau de la langue et de la structure des mots. En effet, si on peut appliquer les principes de l'interprétation de conférence à la traduction écrite, c'est parce que la déverbalisation sur laquelle repose l'acte traduisant s'opère aussi tout naturellement lors de la communication monolingue quotidienne: l'interlocuteur écoute et comprend le sens global (et non pas la signification des mots), il réfléchit à ce qu'il entend et réagit spontanément au message qu'il reçoit⁸. Qu'elle soit purement communicative ou de nature herméneutique, qu'elle soit orale ou écrite, la traduction pratiquée dans les règles de l'art constitue un acte de communication qui se déroule dans un contexte référentiel précis. Le traducteur déverbalise l'apport contextuel global pour le reformuler ensuite sous la forme la plus appropriée dans la langue cible. Ce processus de déverbalisation désigne donc, d'une part, le fait d'écarter la forme dans le but d'interpréter toutes les données contextuelles nécessaires à la compréhension du sens (qualifié de *conceptualisation* par les enseignants de l'ESIT d'après J.-R. Ladmiral 2005: 478) et, d'autre part, la réexpression, parfois appelée reverbération (cf. Coseriu 1997: 25, Boisson 2005: 488-494), à l'aide de moyens linguistiques autres que ceux utilisés par le texte de départ. La déverbalisation représente donc l'action contraire du transcodage ou de la traduction littérale et, dans le cadre de l'enseignement du FLE elle constitue notre principale arme pour lutter contre les interférences. Une pédagogie du français qui se veut communicative ne peut se contenter de faire des manipulations au niveau de la langue, elle se doit au contraire de rechercher le sens déverbalisé.

Le bien-fondé de l'approche du sens la destine aussi bien à l'enseignement de la traduction spécialisée et de l'interprétation qu'à l'enseignement de la traduction en cours de langue. Or, nous ne pouvons que déplorer le fait que ni la traduction fonctionnelle ni la traduction interprétative n'aient vraiment fait école dans l'enseignement des langues, que ce soit en France ou ailleurs, et ce malgré la volonté de quelques rares pédagogues éclairées comme Karla Déjean le Féal⁹ et Elisabeth Lavault¹⁰ qui reconnaissent l'intérêt de l'enseignement de la traduction professionnelle à des fins pédagogiques. L'argument souvent avancé par les enseignants est d'ailleurs le suivant: le temps nécessaire à l'enseignement de la traduction pourrait être mieux consacré à des activités véritablement communicatives. Dans leur ouvrage intitulé *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, les didacticiens J.P. Cuq et I. Gruca reprochent à la traduction de ne favoriser « aucune interaction » et ces auteurs concluent justement que l'inconvénient majeur de l'enseignement de la traduction réside dans le fait qu'elle « ne présente pratiquement aucun intérêt communicatif » (Cuq & Gruca 2003: 363).

Leur objection est certes valable pour la traduction pédagogique, mais dans le cas de la traduction interprétative, où la principale contrainte est le message, l'apprenant reste entièrement libre de choisir les moyens de communiquer ce message. De plus, en cours de FLE, la pratique de la traduction à vue que nous proposons s'effectue en groupe et de ce fait, il s'agit d'une activité hautement interactive permettant aux étudiants d'apprendre à communiquer un sens dans une situation de dialogue tout en traduisant vers le français.

La technique de la traduction à vue

Par traduction à vue, les interprètes de conférence entendent la traduction orale d'un texte écrit à un rythme légèrement inférieur à celui de la lecture normale. Elle s'effectue sans lecture préalable du texte. Lors de la formation des interprètes en institution spécialisée, elle constitue en règle générale une étape initiale qui précède l'introduction de l'interprétation consécutive ou simultanée, grâce à la technique de la compréhension et la réexpression simultanée qu'elle permet de mettre en place. Les interprètes se servent également de cette technique lors de l'interprétation simultanée en cabine dans le cas où l'orateur leur fournit au préalable une version écrite de son discours et on demande souvent aux traducteurs ou interprètes de liaison de traduire à vue lors de réunions ou autres rencontres. Il s'agit d'une technique difficile à maîtriser, même avec une parfaite connaissance des langues concernées. Cependant, elle se révèle d'un grand intérêt pédagogique et surtout communicatif pour l'apprenant de FLE qui peut assez rapidement tirer profit de la pratique de la traduction à vue. En plus d'avoir un premier aperçu de la traduction professionnelle, l'apprenant améliore non seulement sa compétence linguistique, mais développe également une compétence discursive ou textuelle, pragmatique, sociolinguistique et stratégique, en somme tous les éléments d'une compétence langagière communicative. La traduction à vue qui s'inscrit dans une approche interprétative de la traduction marque une rupture définitive avec toute conception formelle de la traduction et bat en brèche toute perception structuraliste de la langue au profit d'une approche hautement pragmatique qui tient compte du message dans son contexte, lequel permettra justement aux étudiants de s'exprimer malgré leurs difficultés linguistiques en français.

La maîtrise de la traduction à vue constitue une étape fondamentale dans la formation d'un interprète. Bien que la situation d'enseignement des interprètes de conférence diffère considérablement de celle d'une classe de langue, l'enseignement du FLE a tout intérêt à poursuivre les objectifs suivants: l'exercice de la traduction à vue permet aux futurs interprètes de perfectionner non seulement leurs compétences linguistiques, mais il favorise aussi la mise en place de certains automatismes et certaines tactiques et les entraîne à produire un texte avec leurs propres mots et leurs propres structures, sans qu'ils se laissent influencer par la forme du texte source. La traduction à vue permet donc aux apprentis interprètes de séparer leurs langues au moment de l'expression et de se laisser guider par le sens du texte source et c'est notamment grâce à une pratique quotidienne de cette technique pour se maintenir à niveau que les interprètes de conférence parviennent à surmonter les interférences avec leurs autres langues de travail. C'est la raison pour laquelle nous estimons que cette technique ne devrait pas être réservée exclusivement aux futurs interprètes. Certes, les apprenants de FLE sont encore en phase d'acquisition de la langue étrangère et ne peuvent pas aspirer à atteindre un niveau professionnel à court terme, mais ils sont tout à fait capables d'appliquer une approche axée sur le sens dès un niveau précoce et, à l'instar des interprètes, d'apprendre à se servir des

techniques de compensation efficaces pour éviter les pannes et à contourner les difficultés d'ordre linguistique. Il est impératif de leur apprendre à produire leurs propres énoncés en langue étrangère en faisant appel au contexte pragmatique et référentiel et à leurs compétences pragmatique et stratégique pour combler leurs lacunes. Outre la capacité nécessaire à se détacher des autres langues au moment de l'expression, diverses stratégies sont transmises, destinées à compenser une déficience temporaire comme un terme absent à l'esprit dans le feu de l'action. Si ces stratégies sont connues de nous tous et si nous les employons tous les jours – quand un mot nous échappe, par exemple, nous le substituons par un autre, nous faisons une paraphrase, etc. – une telle flexibilité d'adaptation est nettement moins évidente en langue étrangère. La traduction encadrée permet aux étudiants de s'exercer à ces stratégies de communication afin de pallier des lacunes sans avoir recours à des stratégies de transfert de la langue source ou d'une autre langue tierce ou encore des stratégies d'évitement à l'intérêt pédagogique très limité, comme l'appel à l'aide ou les alternances codiques.

Le cadre d'enseignement de la traduction à vue en cours de FLE

En dépit d'une expression encore limitée dans la langue cible, l'enseignant est toutefois en mesure de réunir chez ses étudiants les autres critères qui caractérisent la situation du professionnel. De même que l'interprète, les apprenants possèdent une bonne connaissance de la langue de départ (dans l'idéal leur langue maternelle ou, comme en Afrique du Sud, l'anglais) et des connaissances thématiques suffisantes pour pouvoir comprendre le sens du texte source. Nous ne préconisons pas l'uniformité linguistique, bien au contraire nous reconnaissons la richesse que constituent la diversité culturelle et le multilinguisme caractéristiques de ce pays, mais l'anglais s'impose tout naturellement, de par la présence d'une majorité d'étudiants anglophones. Une deuxième raison qui explique le choix de l'anglais est la nature du matériel pédagogique qui s'avère particulièrement adapté à l'enseignement de la traduction à vue: des articles de presse tirés de l'actualité. Ces textes en langue anglaise sont facilement disponibles, qu'ils soient issus de la presse traditionnelle ou électronique. Du fait de la très grande diffusion de l'information sous toutes ses formes, nous pouvons supposer que l'anglais est la langue dans laquelle la majorité des étudiants sera le mieux disposée à exprimer ses connaissances générales sur les sujets d'actualité. Quoi qu'il en soit, toute lacune de connaissance thématique peut être comblée de diverses façons par l'enseignant ou par un travail collectif impliquant tous les membres du groupe, par des séquences vidéo, etc.

Ainsi, la compréhension des étudiants devrait être suffisante pour appréhender le sens du message et donc remplir la première condition de ce processus de déverbalisation. Chez l'interprète, la compréhension totale du message du texte source passe par la prise en compte de la somme des éléments ou des « paramètres situationnels du message » si l'on préfère le terme de M. Pergnier (1981: 260), qui permettent de restituer avec ses propres mots un message équivalent dans lequel il ne subsiste aucune trace formelle de la langue source, sauf purement fortuitement lorsque les formes des langues coïncident pour exprimer la même idée. E. Coseriu nous rappelle que l'objet de la traduction n'est pas un code, mais le sens déverbalisé (Coseriu 1997: 22), sens que cet auteur situe à juste titre au niveau du discours, du texte que le traducteur doit appréhender dans sa totalité. De la même manière, les étudiants doivent d'abord se pencher sur le sens qui leur est imposé par le texte source; les formes de la langue cible suivront naturellement et indépendamment des formes d'origine. Comprendre sous-entend d'abord une

opération non linguistique pour l'interprète et le traducteur, pour qui les sons ou les signes graphiques évoquent avant tout un sens. Or, une traduction linguistique hors contexte ne permet aucunement d'associer un sens à ces signes, ni pour le locuteur natif ni pour l'apprenant en langue. En effet, la réussite de la traduction à vue, et de son objectif pédagogique qui est une progression en compétence de communication, dépendent largement de cet élément contextuel.

Cette approche interprétative se situe dans la droite ligne de l'analyse faite par C. Laplace, qui définit le sens déverbalisé comme « un sens qui tient compte de la situation, du contexte, qui est interprétation du discours, en le mettant en relation avec des connaissances qui sont pertinentes en fonction du sujet traité » (Laplace 1994: 166). Afin d'éviter que le sens demeure confus et que l'apprenant se borne aux formes, il faut donc traduire des textes hautement contextualisés dont le sens émerge naturellement de la situation de communication, donc du contexte pragmatique. Si le contexte situationnel du texte est peu connu, il convient de l'élucider et de l'expliquer aux étudiants avant de procéder à la traduction. Cette contextualisation favorise une expression naturelle, car les étudiants n'auront pas besoin de s'appuyer uniquement sur le texte source pour comprendre le fil conducteur (ce qui empêcherait toute spontanéité d'expression), ils ont la possibilité d'associer leurs connaissances extralinguistiques à leurs connaissances linguistiques pour comprendre.

D'ailleurs, toute communication dialogique repose sur ce contexte pragmatique. Pour Francis Jacques, philosophe du langage et de la communication, cette dimension pragmatique formerait « la base intégrante de la théorie linguistique » car elle « seule étudie le langage au niveau de sa réalisation » (Jacques 1981: 384). Ceci est d'autant plus valable pour la traduction, l'acte de communication par excellence. Au même titre que le dialogue référentiel de Francis Jacques (Jacques 1979), la traduction constitue une situation dialogique et l'acte traduisant répond à une volonté de communiquer un sens qui donne forme à la langue. De la même manière que l'appréciation globale de la situation dialogique permet au traducteur d'être fidèle à son art, l'apprenant doit tenir compte de l'ensemble des paramètres dialogiques, justement grâce à sa compétence pragmatique, pour atteindre le sens déverbalisé. La compétence pragmatique s'inscrit donc au centre du développement de la compétence communicative que nous souhaitons améliorer. Rappelons que l'objectif de la traduction à vue n'est nullement d'exiger de la part des apprenants le niveau de perfection linguistique d'un professionnel, mais bien de parvenir à une traduction contextualisée, authentique, réfléchie, donc professionnelle dans son approche. Cette approche ne s'éloigne pas de celle qui devrait être préconisée dans la didactique des langues selon l'approche communicative où l'appropriation d'une langue ne se limite pas à l'apprentissage des mots et des règles sous forme de glossaires et de tableaux, mais où il s'agit prioritairement d'être opérationnel en situation de communication réelle.

Bien que le texte de départ permette de déduire le sens, son rôle s'arrête à l'étape de la compréhension. Le sens, une fois parfaitement saisi et assimilé par l'étudiant, donc personnalisé, doit être exprimé avec les mots et les moyens linguistiques certes limités, mais propres à l'étudiant. Contrairement à l'interprète qui maîtrise parfaitement la langue d'arrivée, ce qui lui permet de s'exprimer librement sans s'appuyer sur les formes de la langue source, les apprenants dont nous avons la charge manquent de ressources linguistiques pour reformuler ce sens dans un français idiomatique et ils ont encore davantage tendance à se reposer sur les mots et structures de la langue source au moment de la réexpression. Ceci nous offre l'occasion idéale

d'amener les apprenants à combattre toute interférence de l'anglais de manière explicite, autrement dit de mettre en place des compétences stratégiques qui permettent de compenser d'éventuels déficits linguistiques. Le cours de FLE est le cadre idéal pour un tel accompagnement et c'est précisément l'environnement de la classe, ainsi que la présence de l'enseignant et des autres étudiants, qui concourent à sa réussite. L'étudiant n'est jamais mis en situation d'échec, car l'enseignant gère soigneusement la quantité d'aide qu'il convient de lui apporter. La traduction à vue présente en effet l'avantage de pouvoir être rendue plus ou moins contraignante. L'étudiant a besoin en règle générale de plusieurs séances avant de parvenir à une véritable traduction fluide à *première vue*. Au début de l'apprentissage, il ne sera pas tenu de lire et de s'exprimer en simultané selon la véritable technique d'interprétation et il est préférable que l'étudiant impose lui-même le rythme de traduction en fonction de sa propre vitesse de compréhension. Il peut ainsi ralentir sur des passages où l'information est plus dense ou lorsque le sens lui semble moins apparent. En outre, l'effort de compréhension peut être allégé durant la première étape de cet enseignement, notamment en autorisant l'étudiant à lire au préalable l'intégralité du texte ou certains passages du texte. L'enseignant peut également dans un premier temps procéder à une lecture à haute voix, pour guider les étudiants quant au sens du texte grâce à une intonation exagérément marquée. Cette oralité de la traduction ne constitue qu'un des multiples avantages de cette technique qui méritent d'être mis en valeur.

Le fait que la traduction à vue se prête parfaitement à l'apprentissage au sein de groupes hétérogènes constitue un atout supplémentaire. En contrôlant systématiquement leurs traductions, les étudiants plus faibles sont constamment aidés (à travers les propositions et corrections de leurs camarades et, si nécessaire, celles de l'enseignant) pour atteindre le même niveau de précision que ceux qui sont parvenus à traduire par eux-mêmes. En outre, cet exercice encourage l'interaction et l'aide collective au sein du groupe. Les membres du groupe peuvent par exemple venir en aide en cas de trou de mémoire ou suggérer, après la prestation, d'autres possibilités de traduction, valorisant ainsi leurs connaissances. Les étudiants sont encouragés à s'informer davantage sur l'actualité afin d'avoir des connaissances suffisantes sur les sujets pour saisir le sens du message. L'enseignant peut notamment leur imposer des comptes rendus sur l'actualité ou encore des petits quiz. Ils peuvent en grande partie s'appuyer sur ce complément d'information au fur et à mesure qu'ils apprennent la technique consistant à ne pas lire les phrases de bout en bout mais à en appréhender le sens grâce à l'anticipation pour pouvoir émettre des suppositions quant au sens. L'anticipation requise par la traduction à vue est également bénéfique pour éviter une focalisation excessive sur la forme de la langue source, faute de quoi il y a tentation de transfert formel. En effet, lors d'une lecture globale en diagonale (qui est celle de la véritable technique de la traduction à vue), le traducteur n'a que le temps de déterminer les mots clés et les liens logiques pour tenter d'en déduire le sens, et il lui est pratiquement impossible de calquer les structures.

Le caractère oral de cette traduction encourage une plus grande liberté d'expression, fournissant une réponse à un besoin de cours de conversation. L'expression orale est normalement plus tolérante que la langue écrite en termes linguistiques et elle impose une instantanéité de la compréhension et limite donc le temps de réflexion, incitant les apprenants à s'exprimer aussi spontanément que possible, comme s'ils étaient l'auteur du texte. Il s'agit en effet d'un exercice hybride qui s'apparente à la fois à la traduction et à l'interprétation, avec une large part donnée

à la reformulation et la paraphrase, le sens appréhendé est restitué sans nécessairement commencer par les mêmes mots que dans le texte source et surtout sans en suivre l'alignement syntaxique. Contrairement à la traduction écrite qui demande un travail rigoureux de va-et-vient au sein du texte en vue d'une amélioration constante, l'étudiant en traduction à vue n'a besoin de se concentrer que sur un texte de longueur restreinte et, une fois un problème de traduction résolu (de manière plus ou moins satisfaisante), il peut immédiatement aborder le problème suivant. L'enseignant choisira de s'attarder ou non sur certains passages pour perfectionner le style ou pour fournir davantage d'alternatives de traduction. Le résultat poursuivi est donc une traduction naturelle et agréable à entendre par un autochtone, ce qui rejoint d'ailleurs l'objectif de toute traduction professionnelle, qu'elle soit écrite ou orale.

La traduction n'est donc pas pratiquée comme une fin en soi, c'est-à-dire dans l'optique de faire des étudiants des interprètes et des traducteurs professionnels, mais avant tout comme un moyen de remplir l'objectif que constitue l'approche communicative en vigueur depuis fort longtemps. Entièrement en phase avec les objectifs de la méthode communicative des langues étrangères où l'accent est mis sur l'importance de communiquer *pour de vrai*, d'encourager les réponses personnelles des étudiants, et non pas une répétition des structures hors contexte, l'enseignement de la traduction permet de transmettre des aptitudes qui dépassent le cadre de la communication en cours de FLE, aptitudes qu'il convient de mettre à profit dans des situations dialogiques normales. Cet apprentissage vise dès lors à développer chez les étudiants la capacité à gérer leurs langues, à activer leurs connaissances et à surmonter les lacunes grâce au déploiement de stratégies de communication efficaces afin d'améliorer leur performance globale.

La technique de la traduction à vue permet d'accélérer l'appropriation de la langue étrangère et de faire face aux défis qui sont souvent les nôtres en termes de gestion de grands groupes avec un temps d'enseignement de plus en plus réduit. Chez l'apprenant, la traduction interprétative permet de mettre fin à la comparaison purement formelle face à toute nouvelle formule rencontrée en cours de langue qui l'incite à accepter tout ce qui paraît proche de la forme de la langue de référence et à rejeter ce qui semble différent de cette langue. Dans les cours de langue étrangère, l'introduction de la traduction à vue constitue donc une manière hautement rentable pour transmettre l'approche du sens. Cette technique peut être pratiquée aussi bien en tant qu'activité supplémentaire au sein d'un cours de grammaire, de civilisation, etc. que faire l'objet d'un cours qui lui est exclusivement dédié¹¹. Inscrite dans une telle approche, la traduction à vue permet de limiter les interférences liées à une conception formelle de la langue, véritable problème de communication auquel il faut remédier en entraînant délibérément les étudiants à limiter la contamination par la langue maternelle à tous les niveaux – phonétique, lexical, syntaxique et stylistique. Avertis du danger et de la futilité du transfert d'un système linguistique vers un autre, ils appliqueront ensuite la même méthode lorsqu'ils traduiront mentalement avant de s'exprimer à l'oral ou à l'écrit. L'utilité de ce changement de conception se fait ressentir de manière d'autant plus urgente que les habitudes prises par les étudiants en cours de langue, ainsi que les mauvais réflexes renforcés en cours de traduction, non seulement se manifestent au moment de l'expression normale en langue étrangère, mais risquent de perdurer chez des futurs traducteurs. En effet, l'introduction de la traduction à vue pourrait révolutionner l'enseignement des langues étrangères, à la fois en rétablissant la traduction comme partie intégrante de l'appropriation d'une langue étrangère, en modifiant le traitement

et la perception de la langue maternelle ou des autres langues maîtrisées par les apprenants et en jetant les bases d'une formation professionnalisante à venir pour des étudiants qui se destinent à une carrière de traducteur ou d'interprète.

1. L'enseignement de la traduction à vue a en effet été mis à l'épreuve au cours d'une recherche empirique dans le cadre d'un Doctorat. Cette technique s'est avérée hautement bénéfique dans l'apprentissage du FLE et la majorité des 44 apprenants participants à l'étude est parvenue à communiquer d'une manière naturelle et authentique, sans référence injustifiée à leurs autres langues (Cf. Van Dyk: 2007).
2. Cette théorie interprétative a fait l'objet de nombreuses publications dont le premier ouvrage de D. Seleskovitch, *L'interprète dans les conférences internationales, problèmes de langage et de communication*, a vu le jour en 1968.
3. Cf. les deux ouvrages incontournables pour la traductologie que D. Seleskovitch et M. Lederer ont co-publié: *Interpréter pour traduire* (Seleskovitch & Lederer 1984) et *Pédagogie raisonnée de l'interprétation* (Seleskovitch & Lederer 1989)
4. Le terme *approche linguistique* correspond à la conception de l'ESIT (Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, Université Paris III, Centre Universitaire Dauphine) et des principales écoles d'interprétation et de traduction en France et désigne une traduction excessivement formelle.
5. Cf. G. Mounin (1963), Guillemin-Flescher (1981), Chuquet & Paillard (1987), Ballard (1987), Van Hoof (1989), etc.
6. Il s'agit d'interprètes et de traducteurs professionnels activement impliqués dans la recherche et l'enseignement de ces disciplines (Cf. Gile 1995: 53).
7. *Skopos* en grec signifie *but* ou *finalité*.
8. Cf. F. Herbulot (2004: 309): « Pour la Théorie du sens, il s'agit de **déverbaliser**, après avoir compris, puis de **reformuler** ou **ré-exprimer**, et le plus grand mérite de Danica Seleskovitch et de Marianne Lederer est d'avoir démontré à quel point ce processus est non seulement important, mais également naturel. »
9. K. Déjean le Féal s'exprimait déjà depuis une vingtaine d'années en faveur d'un enseignement de la traduction professionnelle, y compris en cours de langue: « Le gain de temps qui en résulterait lors de la formation en traduction serait considérable. Mais le gain que les étudiants pourraient en retirer sur le plan de leur compétence de communication ne serait sans doute pas moins important » (Déjean le Féal 1987: 110).
10. E. Lavault souligne le besoin de « revoir la traduction pédagogique à la lumière de la traduction interprétative » (Lavault 1988: 75). Cet auteur revient sur les préjudices causés par l'enseignement d'une traduction linguistique et déplore que cette formation doive souvent s'accompagner d'un « désapprentissage visant à éliminer les habitudes prises au cours des études de langues » (*Ibid.*: 74), dans le cas où les étudiants souhaitent poursuivre une formation spécialisée en traduction ou en interprétation.
11. Lors de la recherche empirique qui a inspiré cet écrit, la traduction à vue a en effet été introduite de manière systématique dans les cours intitulés expression orale durant lesquels la totalité du temps d'enseignement lui a été consacré.

RÉFÉRENCES

- Ballard, M. 1987. *La Traduction de l'anglais au français*. Paris: Nathan Université.
- Boisson, C. 2005. La Forme logique et les processus de déverbalisation et de reverbalisation en traduction. *Meta*, 50(2): 488-494.
- Chuquet, H. & Paillard, M. 1987. *Approche linguistique des problèmes de traduction*. Paris: Editions Ophrys.
- Conseil de l'Europe. 2001. *Cadre européen commun de références pour les langues*. Paris: Editions Didier.
- Coseriu, E. 1997. Portée et limites de la traduction. *Parallèles*, 19: 21-34.
- Cuq, J-P. & Gruca, I. 2003. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble: PUG. (Collection « FLE ».)
- Dalbelnet, J. 1969. La traduction raisonnée. *Meta*, 14(3): 135-140.

- Déjean le Féal, K. 1987. Traduction pédagogique et traduction professionnelle. *Le Français dans le monde* 211 (numéro spécial): 107-112.
- Durieux, C. 2005. L'Enseignement de la traduction: enjeux et démarches. *Meta*, 50(1): 36-47.
- Gile, D. 1995. Regards sur la recherche en interprétation de conférence. Paris: Presses Universitaires de Lille.
- Guillemain-Flescher, J. 1981. *Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Problèmes de traduction*. Paris: Ophrys.
- Herbulot, F. 2004. La Théorie interprétative ou Théorie du sens: point de vue d'une praticienne. *Meta*, 49(2): 307-315.
- Jacques, F. 1979. *Dialogiques. Recherches logiques sur le dialogue*. Paris: PUF. (Collection « Philosophie d'aujourd'hui ».)
- 1981. Les Conditions dialogiques de la compréhension ou le paradoxe de Narcisse. Pp. 353-386 in H. Parret & I. Bouveresse (eds.), *Meaning and understanding*. New York: Walter de Gruyter.
- Ladmiral, J-R. 2005. Le « Salto mortale de la déverbalisation ». *Meta*, 50(2): 473-487.
- Laplace, C. 1994. *Théorie du langage et théorie de la traduction: les concepts-clefs de trois auteurs: Kade (Leipzig), Coseriu (Tübingen), Seleskovitch (Paris)*. Paris: Didier Erudition. (Collection « Traductologie », no. 8.)
- Lavault, E. 1988. La Traduction interprétative. In: Laporte, d. (ed.). *Traduction & didactique*. Porto: Edicoes Asa: 67-75.
- Mounin, G. 1963. Les Problèmes théoriques de la traduction. Paris: Gallimard.
- Pergnier, M. 1981. Théorie linguistique et théorie de la traduction. *Meta*, 26(3): 255-262.
- Reiss, K. & Vermeer, H. 1984. *Grundlegung einer allgemeinen Translationstheorie*. Tübingen: Max Neimeyer Verlag. ("Linguistische Arbeiten".)
- Seleskovitch, D. 1968. L'Interprète dans les conférences internationales, problèmes de langage et de communication. Paris: Minard Lettres Modernes.
- 1991. De la pratique de l'interprétation à la traductologie. In: Lederer, M. & Israël, F. (eds.). *La Liberté en traduction, Actes du colloque international tenu à l'ESIT les 7, 8, et 9 juin 1990*. Paris: Didier Erudition. (Collection « Traductologie », no. 7.): 290-298.
- Seleskovitch, D. & Lederer, M. 1984. *Interpréter pour traduire*. Paris: Didier Erudition. (Collection « Traductologie », no. 1.)
- 1989. *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*. Paris: Didier Erudition. (Collection « Traductologie », no. 4.)
- Van Dyk, J. 2007. *L'intérêt de l'enseignement de la traduction à vue à des apprenants de FLE*. Unpublished DLitt: French thesis: Pretoria, University of Pretoria.
- Van Hoof, H. 1989. *Traduire l'anglais. Théorie et pratique*. Bruxelles: Duculot.
- Vinay, J-P. & Darbelnet, J. 1958. *Stylistique comparée du français et de l'anglais: méthode de traduction*. Paris: Didier.
- Vinay, J-P. 1983. SCFA revisited. *Meta*, 28(4): 417-431.

ABOUT THE AUTHOR

Jeanne van Dyk

Department of Modern European Languages
University of Pretoria
Lynnwood Road, Hillcrest
0002 Pretoria
jeanne.vandyk@up.ac.za